



OBJECTIF

Le Centre de Préorientation (CPO) est un outil d'évaluation des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH). Il est sollicité lorsqu'un éclaircissement s'impose avant d'envisager une orientation de la personne handicapée vers une reconversion professionnelle. Il intervient, de ce fait, dans les cas les plus complexes, quelle que soit la nature du handicap.

DURÉE

De 8 à 12 semaines maximum

Sa mission est d'évaluer et d'orienter chaque bénéficiaire en lui donnant les moyens de définir un projet professionnel compatible avec son état de santé, ses aptitudes et ses aspirations, et la réalité du marché du travail.

NOMBRE DE PLACES

18

L'action de Préorientation est conduite par une équipe pluridisciplinaire qui peut s'appuyer sur des évaluations réalisées sur les plateaux techniques des deux établissements de l'AI SP.

ACCOMPAGNEMENT EN CPO

Accompagnement par une équipe pluriprofessionnelle :

- Coordonnateur
- Accompagnateurs projet
- Médecin
- Psychologue
- Assistante sociale



CONTACT

AISP / CRP-CPO

La Passerelle
24 route de Thônes
74940 ANNECY-LE-VIEUX

Tél : 04 50 64 04 00

Fax : 04 50 64 03 54

Web : www.aisp-passerelle.fr

E-mail : cpo@aisp74.asso.fr

DEROULEMENT

L'action s'organise autour de trois périodes :

- Accueil, évaluation des aptitudes et des connaissances générales, bilan médical et psychologique, mise en place d'un parcours personnalisé ;
- Emergence de pistes d'orientation et confrontation des projets professionnels envisagés à la réalité de l'entreprise ;
- Validation du projet et finalisation des moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

A l'issue du parcours, un bilan est transmis à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) qui bénéficie ainsi des informations nécessaires pour statuer sur la validation du projet professionnel.

PUBLIC

Le Centre de Préorientation accueille des adultes reconnus travailleurs handicapés orientés par les MDPH.

Aucun niveau scolaire de base n'est exigé pour suivre la Préorientation. Tous les handicaps sont admis hormis ceux nécessitant l'assistance d'une tierce personne et ceux ne permettant pas la vie en collectivité.



EQUIPEMENT

Le Centre de Préorientation dispose de ses propres locaux :

- Deux salles de travail ;
- Une salle informatique ;
- Un atelier mosaïque où chaque usager effectue, durant son parcours, une réalisation personnelle ;
- Des bureaux d'entretiens individuels.

D'autres sont communs avec le centre de formation :

- Un atelier technique d'horlogerie (animé par un formateur spécialisé) ;
- Des laboratoires pédagogiques de pâtisserie et de cuisine utilisés ponctuellement pour la mise en place d'ateliers techniques ;
- Le centre ressources.

Lorsque certaines aptitudes spécifiques doivent être évaluées et que les plateaux techniques internes ne permettent pas de le faire, des ressources externes sont mobilisées. Il peut s'agir soit d'entreprises partenaires qui vont accepter de « tester » un usager sur des compétences déterminées préalablement par l'équipe de Préorientation, soit de centres de formation à proximité disposant des plateaux techniques requis.

